

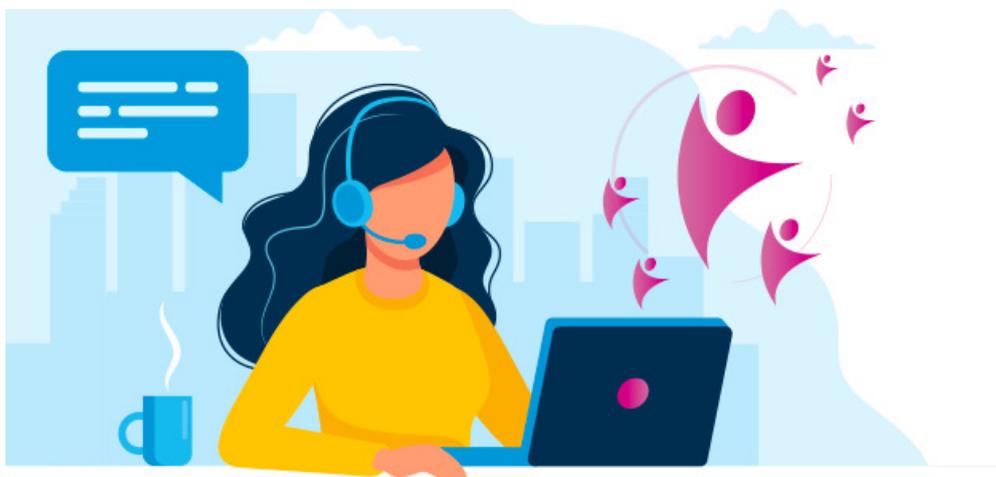
La lettre.masfip

NUMÉRO 3

JUIN 2020

ÉDITO

La MASFIP au plus près de ses adhérents



Cette période d'épidémie a conduit la MASFIP à revoir toute son organisation de travail et ce, pour continuer à être au plus près des adhérents.

L'ensemble des conseillers et des personnels a été placé en télétravail. Au lendemain du déconfinement, pratiquement tous, continuent à remplir leurs missions depuis leur domicile. Force est de constater que les missions de la MASFIP sont toutes remplies.

Pendant toute cette période de confinement et jusqu'à fin mai au moins, les conseillers mutualistes et des collaborateurs du service ASS ont pour mission de contacter les adhérents âgés de plus de 80 ans en réalisant des appels dits de courtoisie. La MGEFI a procédé également à ces appels vers les adhérents âgés de 70 à 79 ans.

Plus de 4.000 appels ont ainsi été réalisés par la MASFIP. Leur objectif est simple : s'assurer que les adhérents ont ou non besoin d'un soutien de la MASFIP. Globalement ces appels se passent bien, même si certains adhérents sont réticents voire méfiants car très démarchés



La lettre.masfip

téléphoniquement par des sociétés qui profitent de cette période pour vendre divers produits. Mais généralement, et c'est là où notre signature « Unis et Solidaires » prend vraiment encore plus de sens, nombreux sont ceux qui remercient nos conseillers et collaborateurs de leur avoir consacré du temps, simplement pour parler, évoquer leurs inquiétudes, leurs craintes parfois d'être atteints par le virus et rompre souvent la solitude.

Être encore plus près des adhérents en cette période bien compliquée est essentiel.



La lettre.masfip

ACCÈS AU LOGEMENT

LA MASFIP

Les Rendez-Vous Mutualisation



Chaque année, les périodes des mois de mai/juin et septembre/octobre sont marquées par les RDV « mutualisation »

En effet, après avoir passé les différents concours administratifs des Finances Publiques ou de la Concurrence et de la Répression des Fraudes, les nouveaux agents sont accueillis dans les différentes écoles de formation pour leur stage.

Durant cette période, ils rencontrent les équipes de la MGEFI et de la MASFIP qui les informent sur leur affiliation en matière de Sécurité sociale et surtout sur leur couverture en matière de complémentaire santé.

Ce moment privilégié permet de mettre en avant ce couplage unique d'une couverture santé/prévoyance et action sociale.

Les conseillers mutualistes MASFIP sont plus particulièrement chargés de présenter les domaines couverts par notre Mutuelle.

Parmi ces domaines, on trouve la caution locative et la caution immobilière.

Si vous souhaitez devenir locataire de votre résidence principale, la MASFIP vous permet de bénéficier gratuitement d'une garantie de caution locative délivrée par MFPrécaution. Elle permet de garantir votre propriétaire bailleur en cas de défaut de paiement de votre loyer. Cette caution couvre jusqu'à 18 mensualités de loyer et de charges impayées sur les 36 premiers mois du bail.

Si vous souhaitez devenir propriétaire, la MASFIP peut également se porter caution de votre acquisition immobilière en vous évitant des frais d'hypothèque. Ce service est proposé sur l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi que pour les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion dans le cadre de l'adhésion de la MASFIP à l'Union Mutualiste MFPrécaution. (Plus d'information sur www.masfip.fr/acces-au-logement)



La lettre.masfip

La MASFIP vous propose également 4 prêts bonifiés en partenariat avec la CASDEN.

Ces prêts d'un montant de 500€ à 3000€ sont remboursables sur des durées choisies entre 12 et 36 mois et peuvent se cumuler.

- **Le PRÊT SANTÉ** vous aidera à financer des dépenses de santé.
- **Le PRÊT ALÉAS DE LA VIE** vous permettra de faire face à toutes les dépenses compromettant l'équilibre financier personnel ou familial : achat d'un véhicule, frais de notaire, frais d'avocat, en complément d'un prêt santé et d'un prêt logement, taxe d'aménagement.
- **Le PRÊT INSTALLATION LOCATIVE** vous permet de faire face aux frais inhérents à votre installation : dépôt de garantie, frais de déménagement, achat de mobilier, travaux.
- **Le PRÊT LOGEMENT** vous aidera dans les dépenses d'aménagement ou les travaux liés à votre résidence principale.

L'attribution de ces prêts est soumise aux conditions fixées conjointement par la MASFIP et la CASDEN. Il n'y a pas d'obligation d'ouverture de compte à la CASDEN, pas de frais de dossier et l'assurance n'est pas obligatoire.

Attention, un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



HANDICAP

La MASFIP et le sport adapté



Dès sa création, la MASFIP a souhaité accompagner des adhérents en situation de handicap, sportifs de haut niveau. Dans le cadre de mécénats sportifs, nous accompagnons financièrement ces adhérents afin qu'ils mènent à bien leur engagement sportif.

En effet, si certains frais sont pris en charge par leur club ou la fédération handisport, d'autres sont à leur charge. Sans notre soutien, ils ne pourraient obtenir les excellents résultats qu'ils affichent régulièrement.

Cédric DENUZIERE est contrôleur des finances publiques dans l'Aisne, membre du club handisport de l'association Handivienne. Agé de 30 ans, il est double champion de France de paratriathlon et de paracyclisme.

David GESLOT, adhérent de la MASFIP est âgé de 26 ans. Affilié au Pôle espoir de paracyclisme situé à Urt (64), il participe au championnat de France sur route au cours duquel il obtient une première place, et une 5ème place au championnat du monde dans la même catégorie.

Avec **Lydie MAHE**, championne de France de handbike, **Paty KOTI-BINGO** membre de l'équipe de France de Basket fauteuil, les champions que nous accompagnons continuent à pulvériser les palmarès.

La MASFIP est particulièrement fière d'eux.



La lettre.masfip

PRÉVENTION

La retraite, la préparer, la vivre, l'apprécier



La MAFIP propose des stages de préparation à la retraite avec un partenaire expérimenté, MFP-Retraite, qui les organise depuis 2003. Ils sont destinés aux adhérents qui vont prendre leur retraite, à ceux qui prennent juste leur retraite ou bien ceux qui sont retraités depuis moins de deux ans.

Ces stages ont pour but de vous amener à réfléchir à la façon dont vous envisagez de vivre votre retraite pour commencer à bâtir votre projet de vie ou bien le modifier grâce aux apports du stage. Ils sont d'une durée de 4 jours dans des centres métropolitains Vacanciel.

Quatre professionnels* vous fourniront informations et conseils pour commencer ou poursuivre une retraite active. Ils aborderont des thèmes divers tels que la prévention santé, l'aspect psychologique du passage à la retraite ou des premières années, la gestion du patrimoine et la protection de la famille, etc.

*Un médecin ou un chronobiologiste ou un nutritionniste, un éducateur sportif, un psychologue et un notaire ou un juriste.

La participation financière pour les adhérents de la MAFIP est de 350 euros, qui viennent en déduction du prix du stage (670 euros en 2020). Ce prix inclut la formation, l'hébergement en chambre double (supplément pour simple) et les repas. Le descriptif détaillé du stage est disponible sur le site <https://www.mfp-retraite.fr/content/réussir-votre-retraite>

« Pour chaque fin, il y a un nouveau départ »
(Le Petit Prince – Antoine de Saint-Exupéry)

HANDICAP

PARTENARIATS

Les Rêves de Lucie



Le rêve de Kyllian et Mathis :

Rencontre avec L'équipe de France

En octobre dernier, l'association Un Rêve, Un Sourire a permis à 7 enfants porteurs de handicaps et souffrant de pathologies chroniques, dont deux enfants adhérents de la MASFIP, de réaliser leur rêve : celui de se rendre au centre d'entraînement de la Fédération Française de Football à Clairefontaine-en-Yvelines, pour rencontrer leurs joueurs favoris.

Véritables fans de football, c'est les étoiles pleins les yeux que, Mathis et Kyllian comme les 5 autres enfants ont découvert leur surprise ! Après avoir assisté à l'entraînement des joueurs, ils ont pu échanger avec eux lors d'un moment de partage, d'une séance dédicace et de photos souvenir. Cet instant riche en émotions pour nos participants a permis une jolie cohésion d'équipe et de partage entre les rêveurs et leurs accompagnateurs durant le séjour qui restera à coup sûr gravé dans leurs mémoires.

Le rêve de Lucas :

Rencontre du club de Clermont-Ferrand

En janvier, l'association Un Rêve, Un Sourire et la MASFIP ont permis à Lucas, 17 ans, de réaliser son rêve : assister au match de rugby entre son club fétiche, l'ASM (Clermont-Ferrand) et l'équipe d'Ulster dans le cadre du championnat d'Europe. Invité par le président de l'ASM, le jeune homme a vécu une journée inoubliable avec sa maman et 2 bénévoles de l'association, Jackie et Jean-Pierre. Comme c'est la règle pour l'enfant, c'est par surprise que l'association s'est rendue chez Lucas pour lui annoncer la grande nouvelle !

Après une première rencontre riche en émotion, le petit groupe s'est rendu au stade pour assister au match. Les encouragements de Lucas, les yeux pétillants, ont poussé les joueurs de l'ASM à remporter le match, pour son plus grand bonheur. A la fin du match, le petit rêveur a eu la joie de rencontrer quelques joueurs à l'occasion d'un cocktail, servi à la fin du match. C'est avec joie que



La lettre.masfip

Lucas a pris des photos avec l'équipe de rugby et son président.
C'est par un délicieux repas, partagé au restaurant, que le petit groupe a conclu cette journée, placée sous le signe du bonheur !

Ce rêve est financé en totalité par la MASFIP (Mutuelle d'Action Social des Finances Publiques), partenaire de l'association pour réaliser 10 rêves par an. Un Rêve, Un Sourire remercie Valérie Thomas (députée de la première circonscription du Puy-de-Dôme) qui a permis à l'association de rentrer en contact avec le président de l'ASM, Eric de Cromières ; ce dernier ayant offert 2 places à Lucas et sa maman et qui a permis la rencontre avec les joueurs.

Pour Lucas, Mathis et Killian, adhérents de la MASFIP, la réalisation de leurs rêves a été possible grâce à l'association et à la MASFIP qui a pris en charge les frais de l'enfant et de son accompagnant ainsi que ceux des 2 bénévoles de l'association présent pour gérer la bonne organisation du rêve.

La MASFIP finance la réalisation des rêves de enfants adhérents qui la sollicite dans le cadre de son dispositif « Les Rêves de Lucie » mis en place grâce au legs de Madame Simone Lucie GODART.

Merci à Madame GODART et à l'association Un Rêve Un Sourire et leurs partenaires.



QUIZ

Questions vrai/faux - numéro 3



La MASFIP à travers des questions que chacun se pose dans la vie de tous les jours, vous fait connaître le vrai du faux.

J'ai besoin de conseils juridiques. Sans assurance juridique, je vais être obligé de payer une consultation.

Faux, l'État propose un accès gratuit au conseil juridique par le biais des Points d'Accès au Droit ou des Relais d'Accès au Droit. <http://www.annuaires.justice.gouv.fr>

J'ai recours à des médecines alternatives, pour lesquelles je ne peux obtenir aucun remboursement, ni de la Sécurité Sociale, ni de la Mutuelle, je peux faire appel à la MASFIP.

Vrai, comme dans tous les domaines, dès lors que vous rencontrez des difficultés pour assumer un reste à charge important selon vous, et après application du forfait médecines alternatives proposé par MGEFI (forfait de 25 € par séance, jusqu'à 5 en fonction de votre contrat), vous pouvez contacter votre conseiller mutualiste afin de déposer une demande d'allocation qui sera traitée, comme toutes les autres, de façon personnalisée.

Retraité de la fonction publique d'État je peux bénéficier d'une aide au maintien à domicile.

Vrai, sous certaines conditions de revenus et selon la nature des besoins, « un plan d'action personnalisé », ou une « aide habitat et cadre de vie » peut vous être accordé. Pour toute demande d'information, le numéro de téléphone à contacter est le 3960 (Service d'information de l'assurance retraite).

Mon enfant devra reprendre l'école en septembre mais j'ai peur qu'il n'ait quelques lacunes compte tenu qu'il n'a pas toujours pu suivre correctement tous les cours pendant le confinement. La MASFIP n'a malheureusement pas d'allocation « soutien scolaire ».

Faux, le soutien scolaire est intégré dans l'allocation « Famille ». Elle a aussi un partenaire – Domicours – avec lequel elle a négocié des tarifs privilégiés. Pour plus d'informations, [soutien scolaire](#).



VIE PRATIQUE

l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public

Un nouveau service ouvert aux retraités de l'État sur le portail ensap.gouv.fr, l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public.

Vous percevez une pension versée par l'État ? Vous disposez d'un espace personnel et sécurisé sur le site ensap.gouv.fr. Vous y trouverez chaque mois vos bulletins de pension, qui seront conservés et accessibles à tout moment.

Pour y accéder, vous créez votre compte en quelques clics puis vous vous connectez avec votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe. Si vous aviez déjà ouvert votre espace lorsque vous étiez en activité, vous n'avez aucune démarche supplémentaire à faire : le volet « Ma pension » est simplement venu s'ajouter à vos onglets « Ma rémunération » et « Mon droit à retraite ».

Vous y trouverez également vos attestations fiscales qui ne seront désormais plus envoyées par courrier. Celle de l'année 2019 sera disponible dans votre espace en février 2020.

En mars 2020, les titres de pensions émis depuis le 1^{er} janvier 2018 seront également accessibles dans l'ENSAP.

Simplifiez-vous la retraite avec ensap.gouv.fr !

ensap.gouv.fr